

Prochain Conseil de Paris

Lundi 23 novembre, Hôtel de Ville (4e)

Le Conseil de Paris se réunira lundi dans la sobriété, pour étudier les délibérations nécessaires à la continuité des services publics et à la poursuite de l'activité municipale. Les débats politiques initialement prévus sont eux reportés à décembre.

A la suite des attentats qui ont meurtri la capitale vendredi 13 novembre, Anne Hidalgo a décidé de reporter la séance du Conseil de Paris qui était prévue cette semaine au lundi 23 novembre. Elle se tiendra dans la sobriété : l'essentiel des délibérations prévues sera étudié, tout en reportant à décembre les sujets qui font l'objet d'un débat politique. Les vœux non rattachés à des délibérations sont également ajournés.

Ce Conseil de Paris traitera aussi des conséquences des attentats qui ont meurtri Paris. Anne Hidalgo proposera un vœu qui vise à renforcer le soutien de la Ville aux victimes, à leurs familles et aux gérants des commerces visés, accompagné de premières délibérations de mise en œuvre.

Déroulé de la séance du lundi 23 novembre :

- 8h15** Petit-déjeuner de presse autour de la Maire de Paris
Entrée au 3 rue Lobau (4e)
- 9h** Ouverture de la séance
Echange sur les conséquences des attentats à Paris
Entrée au 5 rue Lobau (4e)
- 11h** Examen des projets de délibération
[Suspension de séance à 13h]
- 14h45** Poursuite de l'examen des projets de délibération

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en fonction de la durée des débats. Si l'examen des projets de délibération n'était pas terminé le lundi à 21h, la séance se poursuivrait mardi.

N'hésitez pas à nous adresser dès maintenant vos demandes d'interviews d'élus, afin que nous facilitions vos prises de rendez-vous.

Les délibérations sont progressivement mises en ligne sur paris.fr (*rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour*). L'intégralité sera disponible dès lundi matin.